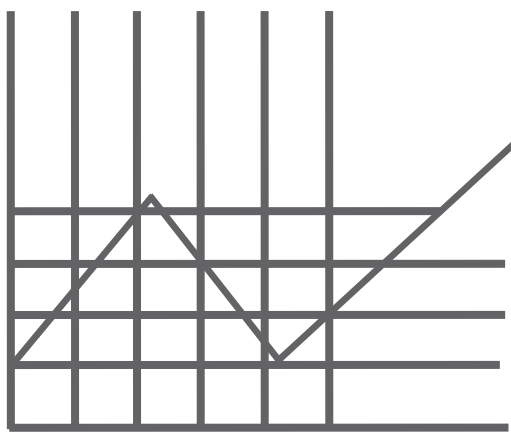




La Lettre de la BOURSE

Journal de l'Economie et des Marchés de Capitaux

Fondé le 18 Février 2003 - Récépissé N° 023/RDJ/C19/BASC

N° 181 du 10 Juillet 2024 - Prix : Cameroun 400 F.cfa – Cema 500 F.cfa

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : **Salomon Douala Epale**

INVESTISSEMENT

**100 entreprises des
Émirats arabes unis
prêtes à investir au
Cameroun**

Pour profiter de ces investissements, l'Agence de Promotion des Investissements (API) invite les entreprises camerounaises à se manifester et à participer à des webinaires.

P. 8



Budget

**Le Cameroun
projette de
collecter 5 684,5
milliards FCFA
de recettes en 2025**

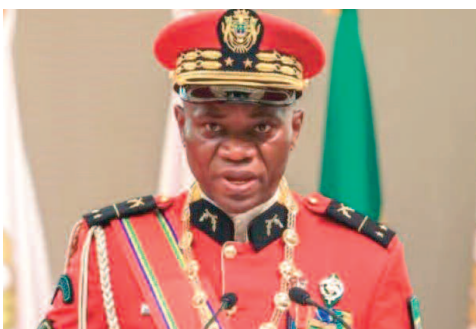


Dans le document de programmation économique et budgétaire du triennat 2025-2027, les projections gouvernementales s'établissent à 6 064,1 milliards en moyenne entre 2026 et 2027.

P. 6

Financement

**Le Gabon apure
sa dette après sus-
pension de décais-
sement auprès de la
Banque mondiale**



Le pays espère à nouveau être éligible aux appuis financiers de l'institution monétaire.

P. 10

Opportunités de finan- cement par le marché

**Les entreprises
congolaises
sensibilisées**

Une session de vulgarisation des opportunités de financement des entreprises par le marché financier de l'Afrique centrale a eu lieu à Pointe-Noire (Congo) le 20 juin 2024.

P. 3

BVMAC

Synthèse trimestrielle de l'évolution du marché



Le bulletin officiel de la cote de la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) fait état des variations suivantes :

Evolution de l'indice

Les fluctuations de l'indice BVMAC-ASI durant le premier trimestre 2024 sont portées principalement par les valeurs SAFACAM et SOCAPALM qui enregistrent de bons résultats financiers susceptibles d'aboutir à une distribution conséquente de dividende. Cette dynamique pourrait s'expliquer par la tendance haussière maintenue sur les matières premières exportées dans la CEMAC notamment des progressions de 25,8% et 8% sur les marchés de caoutchouc et de l'huile de palme.

Les chiffres clés

L'animation du marché a été influencée singulièrement par les valeurs LA REGIONALE, SAFACAM et SOCAPAM sur le compartiment actions et les valeurs obligataires de la BDEAC « BDEAC3 » et de l'Etat du Cameroun « ECMR6 et ECMR9 » sur le compartiment obligations.

Performance des SDB

13 Sociétés de Bourse sur les 24 agréées ont fait bouger le marché, soit un taux d'activité en valeur relative de 54,17%. SG Capital tient la place de leader tant sur le nombre des transactions que sur le volume (montant). Toutefois, nous notons que la quasi moitié des SDB agréées n'ont pas transigées au cours de la période de référence.

Pp. 12

Zlecaf

Première exportation camerounaise

Une cargaison conteneurisée de 100 tonnes de lingots d'aluminium exportée vers l'Algérie.

P. 7



Suivez notre actualité sur www.lettre-bourse.com

« RETRAITE DE TRAVAIL » À MALABO

La Cematic et la CEA collaborent pour renforcer les partenariats stratégiques pour accélérer l'industrialisation et la diversification économique en Afrique centrale.

Cette collaboration, débutée le 1er juillet 2024 lors d'une retraite de travail en Guinée équatoriale, vise à promouvoir le développement d'une économie régionale robuste. Les objectifs incluent la mise en place d'un hub manufacturier de renommée mondiale, le renforcement des chaînes de valeur régionales et la création de zones économiques spéciales. Malgré les défis actuels, tels que la faible intégration intra-régionale, la région se prépare à capitaliser sur l'avènement de la Zlecaf en accélérant son développement industriel. Cette initiative conjointe souligne l'importance de la coopération pour la mise en œuvre du Plan directeur d'industrialisation et de diversification économique de l'Afrique centrale et de la stratégie



régionale Zlecaf, avec la création attendue d'un solide partenariat et d'une

feuille de route détaillée pour des actions conjointes prioritaires.

COMMUNIQUÉ FINAL À L'ISSUE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UEAC À BANGUI, LE 20 JUIN 2024

Lors de la session extraordinaire du Conseil des Ministres de l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC) qui s'est tenue à Bangui le 20 juin 2024, les ministres ont examiné le plan de transformation de la Commission ainsi que les projets de règlements régissant le fonctionnement des institutions de l'UEAC, sous la présidence du Professeur Richard Filakota, Président en exercice du Conseil des Ministres de l'UEAC.

Précédée par les travaux du Comité Inter-Etats les 17 et 18 juin 2024, cette session a été l'occasion d'adopter l'ordre du jour et le programme des travaux, ainsi que d'approuver le plan de Transformation de la Commission CAP-2025 et les textes communautaires.

Le Conseil a également suivi un exposé sur le plan de transformation de la Commission, structuré en 4 axes stratégiques et décliné en 13 projets, visant à renforcer son efficacité dans le processus d'intégration en zone Cematic. Les ministres ont adopté ce plan et encouragé son application pour favoriser une intégration plus forte et en phase avec la réalité des Etats membres.

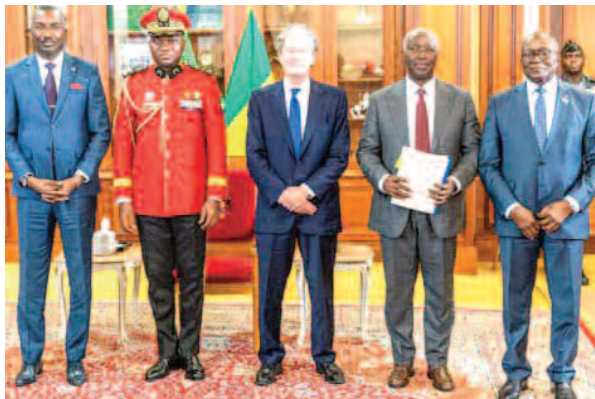
Par ailleurs, des résolutions ont été prises pour renforcer les normes communautaires en matière financière et des marchés publics. Le Conseil a également pris connaissance de l'avancement des projets de sécurisation des frontières de la Cematic et du retour des institutions à Bangui.

ANNONCE

La Direction du bimensuel de l'économie et du marché des capitaux, « La Lettre la Bourse » a l'honneur d'informe à ses lecteurs et annonceurs de la zone Cematic (en dehors du Cameroun) que le prix du journal passe de 500 à 600 FCFA dès la prochaine édition.

Le Directeur de la Publication
Salomon Douala Epalè
Journaliste

Le Gabon contrôle désormais 25% de sa production pétrolière



Phot de famille

Le Gabon renforce sa souveraineté pétrolière en rachetant Assala Energy, le deuxième plus grand producteur de pétrole du pays, augmentant ainsi sa part de contrôle à 25% de la production nationale. Cette acquisition, d'un montant de 648 milliards FCFA réalisée en deux phases, témoigne de la volonté des autorités gabonaises de mieux exploiter les ressources pétrolières du pays pour financer ses projets de développement. Le président Brice Oligui a souligné l'importance de cette opération qui permet au Gabon de reprendre le contrôle d'une part significative de son pétrole, symbolisant ainsi une affirmation de la souveraineté nationale. Le pétrole occupe une place centrale dans l'éco-

nomie gabonaise, représentant 60% des recettes fiscales et 80% des revenus d'exportation. Cette dépendance à l'or noir souligne l'importance de maximiser la production et la gestion des ressources pétrolières du pays. Les premières explorations pétrolières au Gabon remontent à 1931, et depuis lors, le secteur pétrolier a joué un rôle clé dans l'économie nationale. Ce rachat stratégique s'inscrit dans la volonté du Gabon de diversifier son économie et de renforcer sa souveraineté dans le secteur pétrolier. Avec un contrôle accru sur sa production de pétrole, le Gabon cherche à optimiser ses recettes et à investir dans des projets de développement pour améliorer les conditions de vie de sa population.

La Lettre Sarl

- Société spécialisée dans la communication des marchés des capitaux (Appels publics à l'épargne, émission des bons de trésor, etc.)
- Edition des journaux (La Lettre de la Bourse et Kaso'o)

Directeur Général
Salomon Douala Epalè



Tél. : (237) 696.49.24.40
E-mail : lettrebourse@gmail.com

Directeur de la Publication (237) 696 97 32 17

Salomon Douala Epalè

Tél. (237) 223.41.12.57

- 677.53.20.32

E-mail : salomondoualaepale@gmail.com

Direction
Administrative
et Financière
Hugo Bougna

Conseiller à la
Rédaction
Jérémie Toko
Bruno Bekima

Rédacteur en Chef
Salomon Douala Epalè

Secrétaire de rédaction Emma-
nuel Um

Rédaction Centrale
S. Douala Epalè
Bougna Etoukan Z. R.
Dagoro Etoukan
Yveline M. Douala (Stg)
Philippe Nsoa

Desk Yaoundé
Coordinateur
Francisca Ewandjé E.
(237) 677.60.47.58
Philippe Baba

Gabon
Isaac Makanga
Tél. +241 627 80 606

Tchad
Mercile Fils
Tél. +235 66 30 73 75

Service commercial et
marketing
Dieudonné Seh
(237) 696 04 51 50

Infographie
Ingenieur Joseph Moussi
(237) 674.06.64.24
(237) 698.52.32.11
E-mail : joemoussi@gmail.com

Impression
JV Graf, Yaoundé

Distribution
Cameroun
Fedipress

Gabon
Sogapresse

Tchad
Hisseine Mersile Atti
Mahamat

OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENT PAR LE MARCHÉ

Les entreprises congolaises sensibilisées

Une session de vulgarisation des opportunités de financement des entreprises par le marché financier de l'Afrique centrale a eu lieu à Pointe-Noire (Congo) le 20 juin 2024.

En partenariat avec l'Union Patronale et Interprofessionnelle du Congo (Unicongo), la Bourse de Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (Bvmac) a organisé à l'attention des entreprises congolaises, le 20 juin dernier à Pointe-Noire (Congo), une session de vulgarisation des opportunités de financement offerts par le marché financier de l'Afrique centrale.

Au cours de son propos introductif, le Dr Louis Banga Ntolo, directeur général de la Bvmac a saisi l'occasion pour présenter les missions de l'institution du marché « le marché financier régional se positionne dès lors comme une alternative crédible de financement des économies de la Cemac, un puissant outil de développement au service des entreprises qui auront atteint une certaine taille, un certain niveau de performance, ayant un minimum de conformité dans leur gestion, et observant des règles de bonne gouvernance. ... ».

Dans la même circonstance, le représentant du président de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (Cosumaf), Didier Loukakou, directeur des affaires juridiques et de la réglementation de la Cosumaf s'est appesanti sur les réformes de l'institution au cours de ces dernières années. Il a martelé que, celles-ci ont eu pour objectifs de faire émerger en Afrique centrale une véritable place financière. Il a fait observer que l'évolution du marché financier de l'Afrique centrale, au cours de ces cinq dernières années à la faveur de la fusion a favorisé une multiplication des acteurs qui vont certainement susciter davantage l'intérêt des entreprises membres d'Unicongo.

Après la partie protocolaire, plusieurs thématiques ont été abordées : la réglementation de l'appel public à l'épargne; la présentation des opportunités de financement par appel public à l'épargne offerts au secteur privé congolais ; rappel des missions de la Bvmac et des conditionnalités d'accès des émetteurs ; conduite d'une opération de levée de fonds et d'introduction en bourse ; retour d'expérience de levées de fonds sur le marché obligataire de la bvmac ; missions des sociétés de bourse (sdb) sur la conduite d'une opération de levée de fonds et d'introduction en bourse; retour d'expérience de levée de fonds sur le marché de la Bvmac.

La partie des échanges entre les participants ont permis au directeur général de la Bvmac de s'appesantir sur plusieurs questions liées entre autres sur la taille minimum de l'opération que le marché accepte ; l'intervalle de maturité des deals que le marché financier exige ; le niveau de taux de coupon lors des missions de titre de dette etc...

Prenant la parole au cours des



assises Maxwell Ochoffa, directeur d'exploitation de la société de Bourse l'Archer Capital a salué cette initiative qui selon lui vient à point nommé leur donner les outils et les connaissances en vue de s'approprier des opportunités offertes par la Bvmac. Le président de l'Unicongo, Michel Djombo s'est réjoui du déroulement des travaux qui, à son appréciation ont été bénéfiques aux sociétés de la place.

Enfin, le patron des patrons congolais annonce la tenue d'une rencontre similaire élargie au grand public dans les prochains jours à Brazzaville.

Salomon Douala Epale



ASCA

LA SOCIÉTÉ DE BOURSE DU GROUPE
ATTIJARIWafa BANK EN ZONE CEMAC



À VOS CÔTÉS de la structuration
à l'exécution.

CONSEIL ET FINANCEMENTS STRUCTURÉS

- Syndication de dette
- Financements de projets, d'actifs (mobiliers et immobiliers), de matières premières, d'acquisition et LBO
- Titrisation
- Fusions-Acquisitions et recherche de partenaires stratégiques
- Restructuration et privatisation d'entreprises.

MARCHÉS DE CAPITAUX ET SERVICES TITRES

- Introductions en bourse et émissions obligataires
- Négociation et placement de titres
- Conservation de titres
- Dépositaire d'OPCVM

Attijari Securities Central Africa

3^{ème} étage Immeuble du Phare - Carrefour Soppo - Bonapriso

P.B : 255 douala - Cameroun - Tél : (+237) 233 43 14 46 / (+237) 676 76 07 07 - www.attijarisecurities.com

Agrément CONSUMAF : N°MFAC-SB-01/2016



**LA FAMILLE
PARFAITE**



ERGOSOM



L'Eau Minérale Naturelle du Cameroun

AFREXIMBANK

Les fonds propres et le capital social en augmentation

C'est l'une des résolutions prises lors de la 31^{ème} session de son Assemblée générale annuelle à Nassau aux Bahamas.

Début d'une nouvelle ère. Voilà résumé en quelques mots, l'essentiel des résolutions prises au sortir de la 31^{ème} assemblée générale de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank). Parmi elles, se trouve l'augmentation du capital de la structure bancaire internationale. D'après Pr Oramah, président de la banque et du Conseil d'administration, les actionnaires ont massivement approuvé « l'augmentation historique » du capital de cette banque, de 5 à 25 milliards de dollars US. À l'en croire, cette mesure « reflète leur ferme conviction et leur confiance dans le Conseil d'administration et la direction de la Banque, ainsi que dans la mission de cette dernière. Cette décision



nous donne suffisamment de marge de manœuvre pour mobiliser les capitaux dont nous avons besoin en vue de créer une banque au service de tous les Africains en a».

Capital social

Dans la même lancée, l'augmentation du capital social de la

banque a également fait débat. Et, les ambitions ont une fois encore pris le dessus. Approuvé par les actionnaires de la Banque, lui également passe de 5 à 25 milliards de dollars US. Soit une augmentation de 20 milliards de dollars US. Selon le top management de l'institution bancaire, cette mesure s'inscrit d'une visée noble : celle d'apporter une réponse efficace et efficiente aux défis que rencontre l'Afrique. À travers cette augmentation, la banque va donc assurer sa mission de promoteur du commerce continental à l'international. De plus, cela participe à la croissance fulgurante de cette banque.

Cette augmentation tient compte de la croissance rapide de la Banque en réponse aux défis auxquels le continent africain est confronté. Elle permet également à la Banque de soutenir la croissance et le développement de

l'Afrique, conformément à son mandat qui consiste à promouvoir le commerce continental et à asseoir son importance sur la scène mondiale.

Ces modifications se produisent alors que, Alain Noël Olivier Akame Mekulu intègre le Conseil d'Administration. Le directeur général de la CNPS remplace ainsi Jean-Marie Benoît Mani. Ce dernier l'avait intégré en 2016, dans la catégorie des administrateurs de la classe B. En remerciant «les membres du Conseil d'administration sortants pour les services qu'ils ont rendus », Pr Oramah n'a pas manqué de souhaiter la bienvenue aux «nouveaux membres » de ladite instance. D'ailleurs, il espère «pouvoir compter sur leur soutien et leur expertise dans nos efforts pour construire une Afrique mondiale prospère ».

Ndoman Kounou C.

GABON / MICRO-ASSURANCE

Marc Nabeth transmet son expertise à Samb'a Assurances Gabon

Quatorze jours après la clôture de la formation intensive destinée aux premiers distributeurs de produits de micro-assurance au Gabon, le 4 juillet a marqué le début d'un nouveau chapitre. Marc Nabeth, directeur Digital et Innovation chez Valmen Consulting, a partagé son expérience avec les nouveaux distributeurs de produits de SAMB'A Assurances GABON S.A.

Le 4 juillet dernier, l'expert en assurance et microfinance, Marc Nabeth, a pris les rênes d'un séminaire destiné aux distributeurs de produits de micro-assurance de SAMB'A Assurances GABON S.A. Cet événement visait à renforcer les compétences des participants sur les fondamentaux de la micro-assurance et à préparer le terrain pour une meilleure commercialisation des produits de l'entreprise.

«Marc Nabeth accompagne depuis 25 ans les acteurs du secteur de l'assurance et de la microfinance (assurance inclusive) dans leurs projets de transformation, de la définition de stratégie à la déclinaison opérationnelle. Auteur de plusieurs ouvrages et publications sur l'assurance, la protection sociale et la micro-assurance, intervenant dans des conférences et chargé de cours aux Masters/MBA de l'ENASS et de l'ESA, nous avons pensé que, compte tenu de son expérience et de l'accompagnement qu'il a pu apporter aux sociétés de micro-



assurance puissantes, il pourrait être la personne ressource idéale pour compléter les séminaires de formation organisés par Samba», a précisé le Dr Crépin Magloire Andrew Gwodog, promoteur de la première micro-assurance en zone Cemac.

Les objectifs de ce séminaire étaient multiples et ambitieux : maîtriser les fondamentaux opérationnels et les facteurs clés du succès de la micro-assurance, appréhender les notions, les concepts et les pratiques de la micro-assurance, comprendre les produits et processus de la micro-assu-

rance, et connaître les bases de la distribution et de la vente. « Il s'agissait surtout de parler des fondamentaux de la micro-assurance, qu'on appelle dans certains cas « assurance intuitive » dans certains pays. L'idée, c'est bien de maîtriser les fondamentaux opérationnels et de comprendre ces fondamentaux sur toute la chaîne de valeur de l'assurance. C'est-à-dire de comment construire un produit de micro-assurance, d'assurance intuitive, jusqu'à sa distribution et bien sûr jusqu'au règlement des sinistres», a expliqué Marc Nabeth.

Selon Nabeth, la micro-assurance n'est pas un concept nouveau ; elle est profondément ancrée dans l'histoire humaine. «Les hommes, les sociétés humaines, sont toujours organisés autour des risques. La micro-assurance est inclusive parce qu'elle s'étend au-delà du microcrédit, englobant les classes moyennes et les PME. Elle est accessible à tous, ce qui est essentiel pour ne pas effrayer les gens avec la notion d'assurance», a-t-il ajouté.

Caractérisée par la simplicité de ses couvertures, ses formalités de souscription, sa gestion des contrats, et l'indemnisation des victimes, la micro-assurance présente un mécanisme accessible et formel pour les populations. «C'est un contrat d'assurance formel. Dans beaucoup d'endroits, les institutions financières de microfinance s'auto-assurent. Vous prenez un prêt avec un taux d'intérêt calculé, parfois non scientifiquement. Ils le faisaient ainsi, mais on s'est rendu compte que c'était dangereux», a précisé Nabeth, soulignant les risques associés à une tarification imprécise.

Ce séminaire a donc permis de fournir aux distributeurs de SAMB'A Assurances GABON S.A. les outils nécessaires pour réussir dans la commercialisation de produits de micro-assurance, en mettant l'accent sur la maîtrise des fondamentaux et la compréhension des enjeux du secteur.

Yveline M. Douala



Journal de
l'Economie et
des Marchés

Maintenez le lien, abonnez-vous à la version numérique



Tél. : (237) 696 49 24 40
E-mail : lettrebourse@gmail.com

Retrouvez nous sur ekiosque.com

BUDGET

Le Cameroun projette de collecter 5 684,5 milliards FCFA de recettes en 2025

Dans le document de programmation économique et budgétaire du triennat 2025-2027, les projections gouvernementales s'établissent à 6 064,1 milliards en moyenne entre 2026 et 2027.

Le document de Programmation économique et budgétaire à moyen terme 2025-2027 de l'Etat du Cameroun a fait l'objet d'une présentation ce mercredi 3 juillet 2024 devant la commission des finances et budget de l'Assemblée nationale. Ce document comportant trois chapitres et des annexes, se positionne comme la mini boussole de la politique économique et budgétaire du Cameroun pour le triennat 2025-2027.

Le chapitre un, présente l'activité économique mondiale et les perspectives de l'économie camerounaise ; à l'analyse, il ressort que si au plan mondial l'incertitude continue de planer avec les taux d'intérêts sur les marchés internationaux qui restent élevés, et le resserrement des politiques monétaires des banques centrales au Cameroun, les perspectives sont bonnes en dépit du ralentissement observé en 2023. Selon les spécialistes, l'activité économique devrait rester dynamique et s'accélérer en 2024 pour se situer à 4,1% avant de se maintenir à 4,4% en 2025 et 2026.

Le chapitre deuxième quant à lui renseigne sur les grandes orientations de la politique budgétaire entre 2025 et 2027 ; celle-ci retient-on reste orientée vers la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030, qui vise la transformation structurelle de notre économie et son industrialisation, ainsi que l'amélioration des conditions de vie des populations. Pour ce faire, une attention particulière sera portée vers les secteurs suivants : Infrastructures, Agriculture, Industries, Sociaux et la gouvernance.

Enfin le chapitre troisième présente la situation financière et la stratégie des finances publiques. De façon détaillée, le lecteur peut prendre connaissance de la situation



financière 2023/2024 (à mi-parcours), de la nouvelle stratégie des finances publiques en matière de fiscalité interne, fiscalité à la porte, les recettes non fiscales ou encore la politique de dépenses...

Enfin le document de cadrage budgétaire permet d'avoir une meilleure lisibilité sur la projection en matière des ressources globales pour l'année 2025 qui est estimée à environ 5.684,5 milliards en augmentation de 449,5 milliards en valeur absolue et 8,6% en valeur relative par rapport à 2024.

Ainsi, concernant les recettes pétrolières, elles sont projetées à 828,3 milliards en 2025, en augmentation de 26,7 milliards par rapport à 2024. Cette hausse est liée à l'augmentation de la redevance pétrolière et gazière qui passe de 597,3 milliards en 2024 à 653 milliards en 2025, tirée par la hausse simultanée de la production du gaz et de son prix, ainsi que par l'appréciation du dollar par rapport au Fcfa.

Cependant, grâce à l'augmentation de la redevance pétrolière et gazière, la baisse de l'impôt sur les sociétés de ce secteur s'en

trouvera compensée. Elle passe ainsi de 204,3 milliards en 2024 à 175,3 milliards en 2025.

Le gouvernement prévoit aussi à moyen terme, une baisse tendancielle des recettes pétrolières à 596,6 milliards en moyenne entre 2026 et 2027, soit -28,3% en 2025, compte tenu de la baisse simultanée de la production et du prix du gaz ainsi que de la poursuite de l'évolution baissière des cours mondiaux du pétrole.

Quant aux recettes hors pétrole, le gouvernement les pondère à 4 765,5 milliards en 2025 contre 4 329,7 milliards en 2024 ; elles sont en augmentation de 435,9 milliards, soit une progression de 10,1%. Leur structure laisse apparaître 3 205,6 milliards de Fcfa de recettes fiscales ; 1205,1 milliards de Fcfa de recettes douanières ; et des recettes non fiscales de 354,8 milliards. Les recettes fiscales et douanières augmentent globalement de 412 milliards par rapport à 2024, en raison de la dynamique de l'activité non pétrolière, de l'apurement progressif de la dette fiscale et douanière ainsi que d'un

effort fiscal de 0,3% du PIB. Mais, entre 2026 et 2027, les recettes internes non pétrolières sont projetées à 5 417,7 milliards en moyenne, en augmentation 13,7% par rapport à 2025, du fait du maintien de la dynamique.

Au chapitre des dépenses, le gouvernement table sur une augmentation de plus de 422 milliards de Fcfa à 5 702,4 milliards en 2025 par rapport à 2024. Entre 2026 et 2027, ces dépenses se situeraient à 6 092,2 milliards en moyenne, en augmentation de 389,9 milliards. Dans le détail, on retrouve dans les dépenses de personnels, une hausse de 175,5 milliards, passant ainsi de 1 487,8 milliards en 2024 à 1 663,4 milliards en 2025. Cette forte augmentation vise à prendre en compte l'apurement de la dette salariale et les effets de l'actualisation des carrières des agents publics dans le système intégré Sigipes 2 qui entrera en fonction en 2025.

Entre 2026 et 2027, ces dépenses s'établiront selon le gouvernement, à 1 771,2 milliards en moyenne, soit une augmentation de 107,9 milliards par rapport à 2025. Les dépenses de biens et services passent de 919,5 milliards en 2024 à 997,5 milliards en 2025 soit une augmentation de 78 milliards. Ce qui vise à renforcer la dotation dédiée aux dépenses sécuritaires ainsi qu'à prendre en compte les dépenses destinées à la préparation et à l'organisation des élections en 2025. En 2026 et 2027 ces dépenses sont projetées à 1 002,2 milliards, tandis que les transferts et subventions diminuent de 121,7 milliards de Fcfa, passant ainsi de 1 156,4 milliards en 2024 à 1 034,7 milliards en 2025. Une baisse liée à l'ajustement de la provision dédiée au soutien des prix des carburants à la pompe qui passe de 263,3 milliards en 2024 à 80 milliards en 2025.

Pour ce qui est des dépenses en capital, elles augmentent de 257,2 milliards entre 2024 et 2025, passant de 1 394,1 milliards à 1 651,4 milliards. Et en 2026 et 2027, elles progressent de 246,2 milliards de Fcfa à 1 897,3 milliards de Fcfa.

Bougna Etroukan Z. R

PROGRAMME AVEC LE FMI

Le Cameroun obtient un décaissement de 45 milliards FCFA

Les sixièmes revues des accords au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) et du mécanisme élargi de crédit (MEDC) en faveur du Cameroun se sont achevées le 3 juillet.

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé le 3 juillet 2024, la 6e revue de son programme économique et financier triennal (2021-2024) avec le Cameroun, au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) et du Mécanisme élargi de crédit (MEDC).

Cette approbation est assortie d'un nouveau décaissement d'un montant de près de 45 milliards FCFA (72,7 millions de dollars). Un montant qui porte le total des décaissements obtenus dans le cadre de ce programme à 391,4 milliards FCFA



(644,6 millions de dollars) entre juillet 2021 et juillet 2024.

Dans le communiqué signant le bouclage de la première revue de l'accord au titre de la facilité pour la résilience et la durabilité, et les sixièmes revues des accords au titre de la facilité élargie de crédit et du mécanisme élargi de crédit, le FMI préconise plusieurs solutions en vue de parvenir à une discipline et une "intégrité budgétaires".

Ainsi, indique Kenji Okamura, directeur général adjoint du Fonds et président du conseil d'administration par intérim, le Cameroun doit conserver une trajectoire budgétaire en phase avec les objectifs du programme économique et financier conclu avec l'institution. « Cela suppose d'accroître les recettes non pétrolières intérieures,

renforcer la gestion des finances publiques et limiter les dépenses par procédures exceptionnelles ».

Quant à l'achèvement de l'accord sur la Facilité de résilience et la durabilité, le Fonds, en dépit de quelques insatisfactions mineures, débloquent plus de 45 millions de dollars en faveur du Cameroun, soit un peu plus de 27,557 milliards FCFA. Ce qui fait un total de 71,686 milliards FCFA pour ces deux programmes.

Le rappel des principes de discipline et d'intégrité budgétaires du Fonds et les décaissements subséquents viennent après le constat du « non-respect de deux critères de réalisation concernant le plancher du solde budgétaire primaire non pétrolier à fin décembre 2023, et le plafond zéro continu pour l'accumulation de nouveaux arriérés de paiements extérieurs ». Ces deux critères ont cependant obtenu des dérogations au motif que le non-respect, notamment celui lié à l'accumulation des nouveaux arriérés, « était mineur et temporaire ». Par ailleurs, quatre autres critères de réalisation devant être évalués à fin juin 2024, ont également obtenu une dérogation à l'applicabilité du Conseil d'administration en raison de l'indisponibilité des données. Toute chose qui, précise le communiqué, n'indique pas qu'ils n'ont pas été respectés ».

Le Fonds note une amélioration des indicateurs de solidité financière du Cameroun au cours des six derniers mois. Aussi se satisfait-il de la volonté des autorités de recapitaliser les banques notamment la Banque camerounaise des PME qui reste en attente de la désignation d'un directeur général.

S'agissant de l'inflation, le FMI révèle que cet indicateur s'est considérablement amélioré pour retomber à 5,9% à la fin de 2023, et devrait continuer à reculer pour atteindre 5,5% d'ici fin de 2024. La croissance quant à elle devrait se redresser pour s'établir à 3,9% en 2024 et rester supérieure à 4% à moyen terme. Ceci dans un contexte de raffermissement de la demande intérieure et de la stabilisation de l'environnement extérieur.

Cependant, dans le souci d'améliorer le climat des affaires et de stimuler une croissance inclusive tirée par le secteur privé, le FMI recommande la mise en œuvre des réformes liées à la gouvernance, de s'attaquer aux risques liés à la corruption et de consolider le dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

BEZR

ZLECAF

Première exportation camerounaise

Une cargaison conteneurisée de 100 tonnes de lingots d'aluminium exportée vers l'Algérie.

Le Ministre du commerce, Luc Magloire Atangana, le représentant personnel du premier ministre, chef du gouvernement camerounais a présidé le 05 juillet 2024 dans l'enceinte du Port Autonome de Douala (PAD), la cérémonie inaugurale de l'exportation vers l'Algérie de la première marchandise conteneurisée sous le régime de la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).

Il s'agit en fait de la mise en route d'une cargaison conteneurisée de 100 tonnes de lingots d'aluminium vers l'Algérie. Cette opération commerciale fait suite à un contrat passé entre la société camerounaise d'aluminium (Alucam) et la société algérienne (Sarl Alfilect).

Au cours de la cérémonie très courue, le représentant personnel du premier ministre, chef de gouvernement a saisi l'opportunité pour lancer, une fois de plus, un appel pressant à l'endroit de la communauté des affaires pour qu'elle s'approprie résolument et définitivement le nouveau méca-



nisme de la zone de libre-échange continentale africaine.

Le Cameroun s'approprie des mécanismes du commerce continental.

Le 17 juillet 2024, une cérémonie inverse, autrement dit, la réception des premières marchandises en provenance de la Tunisie a eu lieu au port autonome de Kribi, en l'occurrence une cargaison de résine, importées par le Cameroun sous le nouveau ré-

gime de la ZLECA

La zone de libre-échange continentale

Les Etats membres de l'Union Africaine (UA), lors de la 10ème session extraordinaire de l'assemblée des chefs d'Etats et de gouvernements de l'union en mars 2018, ont signé l'accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Le 19 juillet 2019, le parlement camerounais a autorisé, le président de la république à

ratifier l'accord portant Zlecaf, et le 31 octobre 2019, le chef de l'Etat camerounais a signé le décret ratifiant la Zlecaf, faisant ainsi du Cameroun le 33ème Etat faisant partie de cet accord qui vise à mettre sur pied, un marché continental unique, avec une libre circulation des biens et des services facilitée par un cadre juridique unique pour les investissements, la propriété intellectuelle, la politique de la concurrence, le commerce digital, la promotion des femmes et des jeunes dans le commerce.

L'objectif visé par cette directive étant de déclencher les échanges commerciaux sous le régime préférentiel de la zlecaf étant donné que l'accord est entré en vigueur depuis le 30 mai 2019, mais les échanges ont réellement commencé le 1er janvier 2021. A cette date, le Cameroun avait rempli des conditions requises par l'accord et c'est pour cette raison qu'il a été choisi comme pays pilote, aux côtés du Ghana, du Kenya, de l'Egypte, de la Tanzanie, du Rwanda, du Maroc et de l'Ile Maurice pour le début des échanges depuis le 07 octobre 2022.

Bruno Bekima

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

« La Zlecaf va augmenter les revenus de l'Afrique jusqu'à 450 milliards de dollars d'ici 2035 »

Analyse de Nardos Bekele-Thomas, Directrice générale de l'AUDA-Nepad, bras armé de l'Union africaine en matière de développement.

Le Cameroun a franchi vendredi, 5 juillet un nouveau cap en exportant vers l'Algérie 100 tonnes d'Aluminium. Cérémonie présidée au Port autonome de Douala par le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana. La cargaison en question va bénéficier du tarif douanier préférentiel de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).

En raison de la mise en place de la Zlecaf, les États-parties éliminent progressivement les droits à l'importation ou les taxes. Une opportunité à saisir selon Nardos Bekele-Thomas, Directrice générale de l'AUDA-Nepad, bras armé de l'Union africaine en matière de développement.

D'après elle, dans ce contexte, il est plus que jamais nécessaire de poursuivre le concept panafricainiste d'un marché unique afri-



cain, qui créerait un marché continental de 1,3 milliard de personnes avec un PIB combiné de 3 400 milliards de dollars, ce qui en ferait la plus grande zone de libre-échange au monde depuis la création de l'Organisation mondiale du commerce.

La ZLECAF devrait stimuler le commerce intra-africain de 52,3 % d'ici 2025, augmenter les reve-

nus de l'Afrique jusqu'à 450 milliards de dollars d'ici 2035, selon le FMI, et sortir 30 millions d'Africains de l'extrême pauvreté.

Cependant, le commerce intra-africain ne représente actuellement que 15 % du commerce total du continent, contre 58 % en Asie et 67 % en Europe. La ZLECAF est en vigueur depuis deux ans, et 2023 a été désignée " Année de la

ZLECAF : accélération de la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine " par l'Union africaine.

Les pays africains peuvent devenir des compétiteurs mondiaux et bénéficier de la ZLECAF en investissant dans des infrastructures essentielles, en promouvant l'innovation et la technologie. L'économie mondiale est actuellement confrontée à des défis sans précédent : guerres commerciales, perturbations des systèmes de transport et de logistique, chocs liés à la pandémie de la COVID-19, tensions géopolitiques telles que le conflit actuel entre la Russie et l'Ukraine et ses ramifications pour la sécurité alimentaire et le prix du pétrole, ainsi que l'impact du changement climatique.

Cependant, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) est une lueur d'espoir, offrant des opportunités significatives pour les entreprises à travers le continent.

Bruno Bekima

INVESTISSEMENT

100 entreprises des Émirats arabes unis prêtes à investir au Cameroun

Pour profiter de ces investissements, l'Agence de Promotion des Investissements (API) invite les entreprises camerounaises à se manifester et à participer à des webinaires.

Le Cameroun est une destination privilégiée pour les investissements en Afrique subsaharienne. Les Émirats arabes unis l'ont compris et souhaitent investir au Cameroun. « Le directeur général de l'Agence de Promotion des Investissements (API) informe l'opinion publique que le ministère de l'Économie des EAU [Émirats arabes unis Ndlr], en partenariat avec UAE Trade Connect, a lancé un programme pilote appelé « UAE - Africa Gateway », fait savoir un communiqué parvenu à



notre rédaction. Le programme, apprend-on, découle d'une vaste opération de séduction qu'a menée l'institution camerounaise en charge

des investissements.

Objectifs

Selon la note de l'API, il est

question, au travers de ce programme, de faciliter les opportunités d'investissement pour les entreprises basées aux Émirats arabes unis dans 15 pays subsahariens, dont le Cameroun. Avant la fin de l'année en cours, 100 des entreprises basées dans ces pays arabes vont investir dans les pays d'Afrique Noire. Et, pour l'avoir suffisamment vendu, le pays de Boma Donatus, directeur général par intérim de l'API, le Cameroun occupe une place de choix. Il recevra des investissements « potentiellement supérieurs à 100 millions d'USD. [Soit près de 70 milliards, Ndlr]. Ces investissements seront dirigés vers plus de 20 secteurs, dont l'agriculture, l'agro-industrie, l'énergie, l'industrie manufacturière, l'aviation, les trans-

ports, la logistique, l'éducation, la formation, l'eau, l'assainissement et les infrastructures, ce qui promet des avantages substantiels pour le pays », précise la note de l'API.

L'investissement doit être capitalisé à l'effet de donner une nouvelle image au Cameroun. C'est la raison pour laquelle, indique la note, l'API va organiser une série de webinaires sur le sujet. « Les promoteurs de projets d'investissement bancaires désireux de bénéficier de ces opportunités d'investissement à contacter l'Agence de Promotion des Investissements pour avoir plus amples informations sur les modalités de participation avant le 10 juillet 2024 à 15h » explique le communiqué.

Ndoman Kounou C.

PASSAGES À NIVEAU

L'astuce de Camrail pour éviter les accidents à Yaoundé

Le concessionnaire de chemin de fer l'a dévoilé à Yaoundé, à l'occasion de la Journée internationale dédiée à la sensibilisation sur les potentiels dangers y afférents.

Situés en plein cœur de la cité capitale, les passages à niveau représentent une des zones dans lesquelles des accidents se produisent le plus sur la voie ferrée. C'est le message que, une fois de plus, les responsables de l'entreprise Camrail ont porté à l'endroit des usagers de ce lieu de rencontre entre la route et le chemin de fer ce 28 juin 2024 à Yaoundé, à l'occasion de la journée dédiée à la sensibilisation relative au passage à niveau. Le thème de cette 16^e édition est clair : « Attention au train ! La vie peut basculer en une fraction de seconde », indique Hélène Michèle Ndougsa-MBang. Cette matinée-là, la femme se met sous la peau d'une enseignante, à Etoudi, lieu dit Abattoir, siège de l'Association des moto-taximen de l'arrondissement de Yaoundé 1^{er} (Asmy). « Cela veut dire qu'au moment où vous pensez que vous pouvez vous faufiler entre les ficelles, le train vous aura cogné », explique la responsable du département sécurité au travail et prévention à la coordination du management de la sécurité de Camrail aux conducteurs de motos-taxis, personnes cibles cette année.

Pourquoi avoir choisi les princes de l'engin à deux roues ? La réponse à cette question est donnée par le sous-thème retenu cette année : « protéger les personnes vulnérables ». Et parmi les personnes vulnérables les plus exposées sur les passages à niveau de Yaoundé, il y a



Les responsables de Camrail et les conducteurs de motos unis pour la sensibilisation

les moto-taximen. C'est la raison pour laquelle, nous les sensibilisons », justifie Martial Missimikim, directeur exécutif de Sécuroute, structure de promotion de la sécurité

routière et partenaire de Camrail. Son propos est étayé par Aladji Aboubakar : « l'homme moto-taximan, c'est celui qui n'a pas de temps, mais qui est focalisé sur

l'argent à gagner. Et c'est là, le véritable problème. Quand il est sur sa moto, il n'a qu'une chose à l'idée, c'est de foncer. Mais cela est davantage accentué par le fait que la grande majorité ne connaît pas le Code de la route », reconnaît pour le déplorer le président de cette association.

Mode d'emploi

Et pour éviter de perdre des vies sur les passages à niveau de la ville de Yaoundé, Camrail, via son partenaire, prescrit une conduite saine. Ce n'est pas difficile à comprendre. « Le train est plus solide et plus imposant que nos engins à trois, quatre et deux roues », rappelle le directeur de Sécuroute. C'est pourquoi, précise-t-il, il faut laisser cet engin super lourd passer, comme le prévoit la loi. « Lorsque vous arrivez dans un passage à niveau,

vous devez d'abord ralentir. Après, vous vous arrêtez pour vous assurer que le train n'est pas proche. S'il y a des agents de sécurité, vous devez absolument suivre leur consigne », explique Martial Missimikim. « À travers de telles séances de sensibilisation, les moto-taximen auront une nouvelle appréhension du Code de la route impliquant les passages à niveau. Au sortir d'ici, chacun des membres présents va transmettre les connaissances acquises à ceux de son point d'embarquement » conclut le président de l'Asmy. Cette stratégie, apprend-on, a permis de réduire le nombre d'accidents ces dernières années sur les passages à niveau. « Par rapport à l'année dernière, nous avons un peu moins de 20 accidents », indique Hélène-Michèle Ndougsa Mbang.

Ndoman Kounou C.

RECONNAISSANCE

NEO Industry S.A, 4ème entreprise importatrice de cacao au Cameroun

Lors de la cérémonie de remise de risques, le vendredi 28 juin 2024, organisée par le Port Autonome de Douala (PAD), et présidée par Cyrus Ngo'o Dg de la dite entreprise et de nombreux responsables et acteurs de la place portuaire, 104 armateurs, importateurs et exportateurs ont été distingués par le PAD pour leur contribution significative à l'essor du trafic portuaire à Douala-Bonabéri en 2023, le groupe Néo Industry fait partie de ces entreprises citoyennes dont les activités sur la place portuaire est une plus-value de l'assiette fiscale du PAD.

NEO INDUSTRY, entreprise fondée par l'opérateur économique Emmanuel Néossi, dans ce classement est classée 16^e au rang des importateurs. Concernant les exportateurs, sur le plan national, elle est classée quatrième entreprise parmi les acteurs du secteur cacao. Cette reconnaissance démontre que NEO INDUSTRY demeure un partenaire solide et de choix du PAD, raison pour laquelle l'institution n'a de cesse d'apporter son soutien aux activités de cette dernière.

A propos de Néo Industry S.A

Unité de transformation des fièvres de Cacao du Cameroun située au centre de l'équateur ouest Cameroun, bâtie sur 5 ha, pour un investissement de 50 milliards de FCFA et dispose de 800 emplois directs et indirects. La pose de la première pierre de l'usine s'est faite en 2016, et inaugurée le 26 avril 2019 par le premier ministre Chief Dr John Ngute, au nom du Chef de l'Etat Paul Biya. L'usine a une capacité de production de 33000 tonnes par an et entend booster sa production à 60000 tonnes par an.

Dim Dim A

SRC

Des opérations de recouvrement s'établissent à 17 milliards FCFA en 2023

Cette tendance haussière à en croire son directeur général, Marie-Rose Messi, est tributaire au décret n° 2020/016 du 09 janvier 2020 portant réorganisation et fonctionnement de la Société de recouvrement du Cameroun, lequel a consacré l'extension de l'objet social de la structure à de nouvelles missions.

Pour atteindre ses objectifs, la Société de recouvrement de créances du Cameroun (SRC) a mis en place courant 2021, une stratégie permettant l'évaluation préalable des portefeuilles des créances compromises, afin d'en déterminer d'une part, la valeur recouvrable et d'autre part la décote. Plus de deux ans après, l'organisation se porte bien. Au titre de l'exercice 2023, la Société de recouvrement des créances a réussi à collecter près de 17 milliards FCFA pour l'Etat camerounais, avoisinant les 18,87 milliards FCFA que projetait la structure mi-septembre de l'année sous-revue.

Cette tendance est à la hausse par rapport à 2022, année où la SRC a capté 9,7 milliards FCFA. Outre les recouvrements, les chiffres communiqués au terme de l'Assemblée générale révèlent que la structure a réalisé un bé-



néfice de 1,7 milliard FCFA, tandis que le total bilan s'est établi à 10 milliards FCFA. Bien que le Conseil ait décidé de fixer les dividendes pour l'Etat à 1 milliard FCFA et d'affecter les 746 millions restants en report à nouveau, il est clair que la Société de recouvrement des créances a réalisé un recouvrement record en 2023.

A en croire son directeur général, Marie-Rose Messi, cette embellie dépend du décret n° 2020/016 du 09 janvier 2020 portant réorganisation et fonction-

nement de la SRC, lequel a consacré l'extension de l'objet social de la structure à de nouvelles missions. A la lecture du texte, la Société de recouvrement des créances peut désormais procéder au recouvrement des créances compromises dans les établissements de micro finances, le recouvrement des créances issues des condamnations pécuniaires prononcées par les tribunaux au profit de l'Etat tant sur le territoire national qu'à l'étranger. De plus, la structure a également pour mis-

sions, l'appui/conseil à l'Etat en matière bancaire et/ou financière. L'action étant extensible aux démembrements de l'administration publique et à toutes autres institutions qui pourraient solliciter la SRC, sans omettre qu'elle gère le patrimoine immobilier issu des opérations de recouvrement. De mémoire, courant 2022, la structure a procédé à des ventes aux enchères de biens résultant de l'exercice du privilège du Trésor dont elle jouit. En outre, le décret présidentiel du 9 janvier 2020 place la SRC au rang des sociétés à capitaux publics et financiers, ayant comme unique actionnaire l'Etat du Cameroun. Elle est dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière.

Depuis 5 ans, les recouvrements de la SRC évoluaient en dent de scie. En 2019, l'entreprise publique a recouvré 6,1 milliards, puis 4,6 milliards en 2020, pour ensuite remonter à 6,5 milliards en 2021. Selon la CTR cette tendance haussière est attribuable au recouvrement des créances bancaires qui a connu une augmentation de 20%, recouvrement contentieux par voie de saisie-immobilière (+2,3%) avec une performance de 21 immeubles adjugés, aux différentes entités,

recouvrement par dation en paiement (le créancier peut accepter de recevoir en paiement autre chose que ce qui lui est dû, ndlr), avec 7 immeubles entrés en patrimoine.

La mise sur pied d'une brigade composée de professionnels issus des administrations de la police, la gendarmerie, des impôts et des Douanes rompus aux techniques de recherches et d'investigation, augure des lendemains meilleurs pour la Société de recouvrement des créances du Cameroun, bras séculier de l'Etat en matière du recouvrement des créances.

En effet, le 25 mai 2022, le ministère des Finances et celui de la Justice ont mis à la disposition de la structure des ressources humaines dans le cadre d'un groupe de travail élargi à la délégation générale à la Sécurité nationale, au secrétariat d'Etat à la Défense chargé de la gendarmerie et le ministère des Domaines, du cadastre et des affaires foncières, entre autres. Dans la même veine, et conséquemment à l'ajout d'effectifs, le budget de la structure est passé de 4,5 milliards FCFA en 2022 à 8,5 milliards FCFA en 2023, soit une augmentation de 88,9%.

UM

GUINÉE ÉQUATORIALE

Panoro Energy lance une nouvelle campagne de forage sur le bloc G

La compagnie pétrolière Panoro Energy, actuellement active dans l'exploitation du bloc G en Guinée équatoriale, a récemment annoncé le lancement imminent d'une campagne de forage de deux puits intercalaires sur ce périmètre situé en mer, au large des côtes du pays. Cette nouvelle initiative fait suite à une précédente campagne de forage de 3 puits intercalaires lancée en janvier, avec pour objectif d'accroître la production au-delà du niveau moyen actuel de 25 000 barils par jour.

La communication de Trident Energy, l'opérateur du site, a officialisé l'arrivée sur l'île de Bioko de la plateforme de forage Noble Venturer, qui sera chargée de réaliser ces puits intercalaires, dont les profondeurs d'eau sont estimées à 250 mètres pour le premier et 740 mètres pour le second. Bien que la compagnie n'ait pas fourni de détails



Campagne imminente de forage

précis sur le calendrier des opérations, il est prévu que ces travaux se concentrent par la suite sur le bloc S, voisin du bloc G, pour l'exploration du champ Akeng

Deep, opéré par la partenaire de Panoro, Kosmos Energy.

Selon les dires de John Hamilton, PDG de Panoro Energy, ces travaux de prospection pétro-

zière devraient ouvrir de nouvelles perspectives, offrant une lecture potentiellement très positive sur le bloc adjacent EG-01. Il convient de rappeler que Panoro Energy détient respectivement des participations de 14,25 %, 12 % et 56 % dans les blocs G, S et EG-01.

Cette nouvelle campagne de forage sur le bloc G en Guinée équatoriale s'inscrit dans une stratégie globale visant à renforcer la production et à explorer de nouvelles opportunités dans le secteur pétrolier de la région. En investissant dans des activités de prospection et de développement, Panoro Energy confirme son engagement envers la croissance et la diversification de ses opérations, tout en contribuant au dynamisme économique du pays.

Cette initiative marque une étape importante dans le développement de l'industrie pétrolière

en Guinée équatoriale, renforçant ainsi la position du pays en tant qu'acteur clé sur le marché mondial de l'énergie. La collaboration entre Panoro Energy, Trident Energy et Kosmos Energy reflète une approche partenariale solide et une volonté commune de maximiser le potentiel des ressources pétrolières et gazières de la région.

La campagne de forage de deux puits intercalaires sur le bloc G en Guinée équatoriale témoigne de la dynamique et du potentiel du secteur pétrolier dans la région. Cette initiative, portée par Panoro Energy en collaboration avec ses partenaires, vise à explorer de nouvelles opportunités et à renforcer la production, contribuant ainsi à la croissance économique et au développement durable du pays.

Yveline M. Douala



Journal de
l'Economie et
des Marchés

Maintenez le lien, abonnez-vous à la version numérique



Tél. : (237) 696 49 24 40
E-mail : lettrebourse@gmail.com
Retrouvez nous sur ekiosque.com

FINANCEMENT

Le Gabon apure sa dette après suspension de décaissement auprès de la Banque mondiale

Le pays espère à nouveau être éligible aux appuis financiers de l'institution monétaire.

Au Gabon, la situation est tendue avec la Banque mondiale. Dans une note datée du 1er juillet, l'institution monétaire annonce la suspension des décaissements auprès du Gabon. L'information a été rendue publique dans une note écrite du vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, qui a fuité ce mercredi 3 juillet sur les réseaux sociaux. La Banque mondiale reproche au Gabon d'avoir cumulé plusieurs mois d'arriérés de sa dette.

Le texte précise qu'au 30 juin dernier, le Gabon a cumulé des arriérés d'une valeur d'environ 10 milliards de FCFA, d'où la suspension. Ousmane Diagana avait séjourné début mai au Gabon où il avait rencontré les principaux dirigeants de la transition, dont le



chef de l'État Brice Clotaire Oligui Nguema. Question d'échanger sur cette problématique qui pourrait pénaliser plusieurs projets en cours. Il s'agit entre autres des projets de modernisation des villes à travers la construction des routes pavées, la formation des jeunes dans les métiers techniques, l'ex-

tension de la fibre optique vers les pays voisins ou encore le projet eGabon qui vise à numériser l'administration gabonaise.

Dans un communiqué mercredi soir, le gouvernement a expliqué que le non-versement de ces arriérés est dû à des problèmes techniques. Le ministère des Comptes

publics soutient que le trésor public gabonais a déjà procédé au paiement de ces arriérés. Le ministère ajoute que le gouvernement a hérité d'un passif trop lourd. En dix mois, il a payé 136 milliards de francs CFA de dette.

« À ce jour, le ministère des Comptes publics, par l'intermédiaire de la direction générale de la comptabilité publique et du trésor, a déjà procédé au paiement de ces impayés. L'ensemble des échéances de dette au profit des autres créanciers multilatéraux est en cours de paiement et devrait être totalement apuré d'ici quelques jours » indique le communiqué ministériel, parvenu à la rédaction de la "Lettre de la Bourse". Disposé à respecter ses engagements en payant régulièrement les échéances dues aux créanciers, l'Etat gabonais prépare l'obtention d'un nouveau prêt d'une valeur de 139,3 millions € (près de 91,3 milliards FCFA) auprès de la

Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), notamment pour financer le projet d'Harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre - Série de Projets 2 (Hiswaca), et le projet Gabon Digital.

Jusqu'au moment où nous mettions sous presse la BIRD n'avait pas émis de commentaire sur cette apuration, mais le Gabon devrait logiquement redevenir éligible aux appuis financiers l'institution.

Pour rappel, la Banque mondiale est un bailleur de fonds important pour le Gabon. En mars 2024, son portefeuille dans ce pays comprend actuellement deux projets actifs dans le secteur du développement numérique, représentant un engagement total de 145,50 millions de dollars, soit plus de 87 milliards de FCFA.

Salomon Douala Epale

GABON, TRANSPORT

Vers la création d'une compagnie aérienne nationale

Le jeudi 27 juin 2024, le gouvernement gabonais par son ministre des transports Dieudonné Loïc Ndinga Moudouma, a signé un accord-cadre avec l'entreprise Inkas visant à renforcer la sécurité des aéroports et celle des passagers, s'engageant à améliorer la compétitivité de son aviation civile en modernisant ses infrastructures aéroportuaires.



Le ministère gabonais des Transports a conclu le 27 juin 2024, avec la société canadienne Inkas, un contrat de 50 millions de dollars américains pour le renforcement de la sécurité des aéroports du pays. L'accord prévoit la mise en place de l'APIS, un système avancé d'information des passagers, qui contribuera à renforcer la sécurité des aéroports gabonais et à rassurer les visiteurs.

Le partenariat avec INKAS s'inscrit dans le plan de développement de l'aviation civile du Gabon, qui prévoit également la modernisation des aéroports nationaux et la création d'une compagnie aérienne

nationale, Fly Gabon. De plus, le pays a signé un accord avec des entreprises tchèques pour moderniser quatre aéroports provinciaux et s'est associé à l'Ethiopian Aviation University pour former du personnel navigant. Eliahou Kadoch, vice-président d'INKAS, a souligné que l'APIS pourrait être opérationnel en six semaines, tandis que l'amélioration globale de la sécurité aéroportuaire nécessitera plus de temps. Ces initiatives soulignent l'engagement du

Gabon à renforcer son secteur de l'aviation civile et à offrir des services aéroportuaires de qualité. En investissant dans la sécurité aéroportuaire et en modernisant ses infrastructures, le pays cherche à attirer davantage de voyageurs et à favoriser le développement du tourisme. Grâce à ces efforts, le Gabon vise à renforcer sa position sur le marché de l'aviation régionale et à s'affirmer en tant qu'acteur majeur dans ce domaine.

E.Um

AFREXIMBANK / BDEAC

Coopération renforcée

La Vice-présidente exécutive d'Afreximbank, Kanayo Awani en charge de la Banque du commerce intra-africain et de développement des exportations, échange les documents du protocole d'accord (MoU) avec M. Jean Paterné Megne Ekoga, Vice-président de la BDEAC, le 21 juin 2024, à Nassau (BAHAMAS) à la suite de la signature d'un MoU visant à formaliser la coopération et la collaboration dans la promotion du commerce et du développement économique.

La Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank) et la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC), l'institution régionale de financement du développement créée pour promouvoir le développement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), ont conclu un protocole d'accord officialisant leur coopération et leur collaboration dans la promotion du commerce et du développement économique.

En vertu du protocole d'accord signé lors des Assemblées annuelles d'Afreximbank (AAM2024) qui viennent de s'achever aux Bahamas, les deux institutions, qui entretiennent déjà une relation étroite et de longue

date, élargiront et renforceront leur collaboration et leur coopération en unissant leurs forces pour soutenir le programme de développement économique de l'Afrique.

Afreximbank et la BDEAC collaboreront également à travers une série d'interventions et d'initiatives, y compris la participation équitable, la facilitation de l'identification, la préparation et le cofinancement de projets, le renforcement des capacités, la consultation et l'échange d'informations.

Selon le protocole d'accord, le nouveau cadre de coopération ouvrira la voie à un programme de transformation structurelle dans la région de la CEMAC en combinant le développement des infrastructures, les interventions liées au développement durable et le financement du commerce.

Lors de la cérémonie de signature, la Vice-présidente exécutive d'Afreximbank, en charge de la Banque du commerce intra-africain et de développement des exportations, a déclaré que le protocole d'accord était une étape importante dans la consolidation des relations croissantes entre les deux institutions, tout en créant une plate-forme officielle de coopération sur des questions

d'importance mutuelle. « Outre la possibilité de participations croisées dans nos capitales respectives, ce protocole d'accord permettra de mettre en commun nos forces pour soutenir des projets d'intégration encore plus ambitieux, en créant en fin de compte le cadre de renforcement des capacités nécessaire à la croissance continue à long terme de nos institutions. Afreximbank se réjouit d'avoir trouvé en la BDEAC un partenaire régional stratégiquement important grâce auquel et avec lequel nous pouvons étendre nos interventions en faveur des États membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) dans le contexte du commerce intra-régional et de la mise en œuvre de la ZLECAf », a poursuivi Mme Awani.

Jean Paterné Megne Ekoga, Vice-président de la BDEAC, a signé le protocole d'accord au nom de son institution et Mme Awani l'a paraphé pour Afreximbank. Les Assemblées annuelles d'Afreximbank 2024, qui se sont tenues en même temps que le troisième Forum Afrique-Caraïbes sur le commerce et l'investissement (ACTIF2024).

Sources Bdeac

INSPECTION ET CERTIFICATION PHYTOSANITAIRE

De nouveaux tarifs

Il a été présenté aux opérateurs économiques ainsi qu'à d'autres acteurs de ce secteur ce 28 juin 2024, en présence de nombreuses personnalités. Les travaux de cette importante rencontre ont été présidés par le ministre de l'agriculture Gabriel Mbairóbé.

C'est dans la ville de Douala, que cette rencontre s'est tenue. Étaient présents de nombreux opérateurs du secteur phytosanitaire, de hauts cadres du ministère de l'agriculture et du développement rural, ainsi que les observateurs de cet important secteur de l'économie de notre pays. Il était question de présenter les nouveaux tarifs à l'opinion publique nationale, et surtout à tous ces acteurs pour éviter les dérapages qui ont marqué les sorties de certains camerounais dans les colonnes des journaux. C'est la raison pour laquelle le ministre de l'agriculture et du développement rural a tenu à présider lui-même ces travaux.

Dispositions légales

Dans son discours d'ouverture qui a marqué la première partie de cette rencontre, le ministre de tutelle n'a pas manqué de préciser que « la loi 2003/003 du 21 avril 2023, portant protection phytosanitaire et son décret 2005/771 du 06 avril 2005 fixant les modalités d'exécution des opérations de quarantaine végétale prévoient le prélèvement des frais de certification phytosanitaire notamment à l'article 6 du décret al 2 qui stipule que les frais d'inspection et autres activités nécessaires à l'établissement des certificats phytosanitaires sont à la charge de l'utilisateur. De même l'al



Une vue du panel

3 du même article indique la nature du texte devant préciser les modalités de son exécution (arrêté conjoint Minader- Minfi) ». Ces précisions qu'a tenues à rappeler le Minader, ont permis de se rendre compte que non seulement l'activité est réglementée, mais que les décisions qui sont prises dans le cadre des recettes sont prévues dans le décret. Et le ministre de préciser, pour revenir sur l'importance de la collecte de ces recettes que « les recettes ainsi prélevées servent à appuyer le développement d'un dispositif d'inspection et de certification phytosanitaire moderne, capable d'accompagner les exportateurs de végétaux et produits végétaux sur le marché international de plus en plus regardant sur les respect des exigences des pays de destination des

produits ». Ces précisions lui ont permis de revenir également sur les missions d'inspection et la certification, avant de marteler que celles-ci font partie des exigences internationales.

Revenant sur la tarification, le ministre s'est longuement penché sur les innovations qui vont caractériser le processus. Il a été confié au guichet unique. Un processus sécurisé à tous les niveaux et prêt à faciliter la tâche aux opérateurs économiques. Ils contribuent déjà efficacement à animer ce secteur très sensible de l'économie nationale, et qui nécessite plus d'attention de la part des pouvoirs publics. D'où l'attitude du ministre visant attirer l'attention sur la nécessité de se conformer à la nouvelle tarification, et de cesser de vouloir distraire le

public, comme ça a été le cas récemment avec certains opérateurs véreux qui ont raconté des choses insensées dans les colonnes de certains journaux.

De nombreuses innovations

Il convient de souligner que cette rencontre se tenait après celle qui s'est tenue il y a quelques semaines sur la question. Laquelle n'a pas pu apporter des solutions ou faire des recommandations sur la question. Étant entendu que des mécanismes devaient être mis en place, mais surtout les pouvoirs publics devaient accentuer le dialogue autour de la question, pour s'assurer que qu'il n'y a pas des mécontentements dans le camp des opérateurs économiques. C'est pourquoi, avant d'accentuer la concertation, les organisations ont rappelé que seul l'arrêté conjoint Minader-Minfi permettrait à la tarification d'entrer en vigueur.

Pour revenir sur la procédure électronique de certification phytosanitaire, il a été présenté par le guichet unique. Cette entreprise a tenu à rappeler, qu'il est marqué par plusieurs étapes. L'objectif étant de sécuriser la démarche, et de se conformer à la loi. Une attitude appuyée par le ministre de l'agriculture et du développement rural qui a ajouté, qu'il est question de sécuriser, de crédibiliser et de faciliter la tâche à tout le monde.

On retient que les canaux de paiement sont les suivants : la banque, les paiements digitaux, le paiement par mobile money, et le paiement par carte bancaire.

Source : Paysan Elite

RECouvreMENT ET DE REVERSEMENT DES HONORAIRES D'AGRÉÉS EN DOUANE

Modalités ficelées entre le Guce et les Cda

Les documents y relatifs ont été paraphés le 21 juin dernier entre Albert Etoundi, Président du Syndicat National des Transitaires, Transporteurs, Acconiers et Consignataires du Cameroun (Syntrac) et Isidore Biyiha, Directeur Général du Guichet Unique des Opérations du Commerce Extérieur (Guce), en présence de Fongod Edwin Nuvaga, Président du Conseil d'Administration du Guce par ailleurs Directeur général des Douanes.

Dans la perspective de pouvoir recouvrer et surtout de reverser des Honoraires d'Agréés en Douane via la plateforme de paiement électronique du Guce, tout est désormais clair. Au regard de la consistance des termes de cet accord signé entre le Guichet Unique des Opérations du Commerce Extérieur (Guce) et les Commissionnaires en Douane Agréés (Cda). Il y est notamment spécifier les modalités de recouvrement et de reversement des Honoraires d'Agréés en Douane via la plateforme de paiement électronique du Guce. S'il est clairement indiqué qu'il s'agit de la sécurisation et du contrôle des Honoraires Agréés



en Douane, le but final induira une gestion plus efficace des flux financiers. Pour atteindre cet objectif, le Guce et les Cda travailleront conjointement pour : Mettre en place un système de suivi en temps réel des Had collectés par les banques agréés ; Développer des outils permettant de vérifier la connexion des paiements et de détecter toute anomalie, Faciliter le reversement des Had aux parties concernées, en garantissant la transparence

et la traçabilité des transactions.

Et comme dans tout protocole d'accord signé, les parties prenantes ont des aspects à respecter scrupuleusement.

De l'objet de ce protocole, le Guce conduit par Isidore Biyiha, Directeur Général, les Cda représentés par André Mbeumo, Président du Syndicat des Commissionnaires Agréés en Douane et Transitaires du Cameroun (Scadtc), Albert Etoundi, Président du Syndicat National des

Transitaires, Transporteurs, Acconier et Consignataires du Cameroun (Syntrac) et Richard Mfeungwang, président du Syndicat National des Auxiliaires de Transport et de Transit (Synautratra), se devront d'assurer la disponibilité de la plateforme de paiement électronique du Guce qui constitue un élément essentiel pour assurer un recouvrement optimal des Had et faciliter les transactions financières dans le domaine du commerce extérieur. Ce d'autant plus qu'elle admet une diversité des Modes de Paiement ; garantit la sécurité des transactions financières ; améliore la gestion de la facturation et ; contribue à une gestion plus efficace des flux financiers.

Il s'agira aussi de la mise à disposition d'outils pour le suivi du recouvrement et du reversement des Had.

Des enjeux, il appert que l'engagement conjoint du Guce et des Cda dans la sécurisation des Had aura pour effet induit, le renforcement de la confiance des acteurs économiques et contribuera à l'efficacité du système douanier. Il va sans dire que cette démarche s'inscrit dans

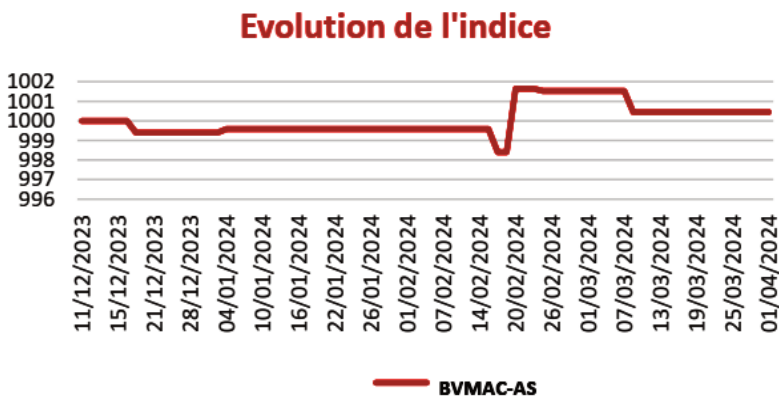
une volonté commune de promouvoir une gestion rigoureuse des flux financiers tout en favorisant le développement économique du pays. Le protocole prévoit aussi un service d'assistance permanente dédié aux Cda, comprenant : une hotline disponible tous les jours et heures de travail conformément à la réglementation en vigueur ; un service de formation à l'utilisation des plateformes e-Guce et e-Guce Payment.

Partant du fait que le Cameroun est un pays essentiellement agricole, il va de soi que le secteur agropastoral en bénéficiera énormément quand on sait quels les responsabilités d'un poste de police phytosanitaire aux portes d'entrée d'un pays. Le cas de celui du port autonome de Douala, est une parfaite illustration. Avec ce protocole d'accord, ce poste de police phytosanitaire accroîtra son efficacité. Étant entendu que pour qu'un produit issu du secteur agrosylvopastoral et halieutique pénètre ou sorte du pays, le guichet unique joue un rôle important.

Source : Paysan Elite

CHAQUE TRIMESTRE, RETROUVEZ LES INFORMATIONS CLÉS DE LA BOURSE DES VALEURS MOBILIÈRES DE L'AFRIQUE CENTRALE

BVMAC ALL SHARE INDEX



Date de lance-
ment 11/12/2023

Constitué des ac-
tions de toutes les
sociétés cotées à la

BVMAC
Valeur de départ 1
000 points

CHIFFRES CLÉS

82 transactions effectuées par 13
SDB pour un volume global de 1

570 945 titres soit une valeur de
Fcfa 14 268 037 980 au T1 2024.

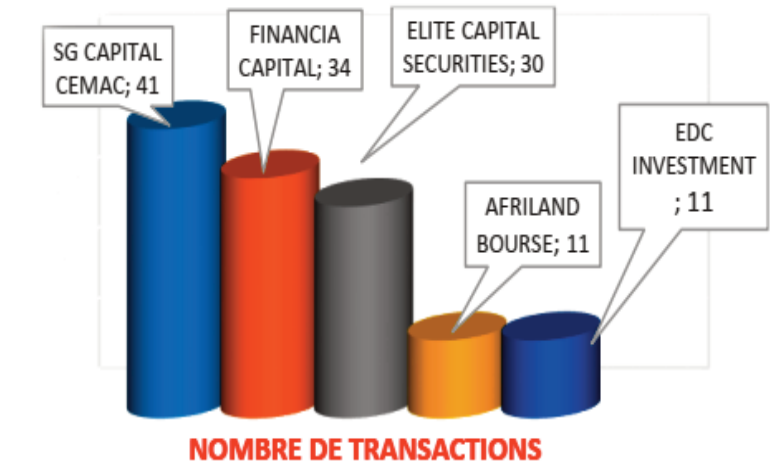
MARCHÉ DES ACTIONS

- 61 Transactions soit 74,39%
- 05 valeurs
- 2 826 titres
- Volume de Fcfa 98 588 980
soit 0,69%
- Capitalisation moyenne trimestrielle **GXAF 468,70**

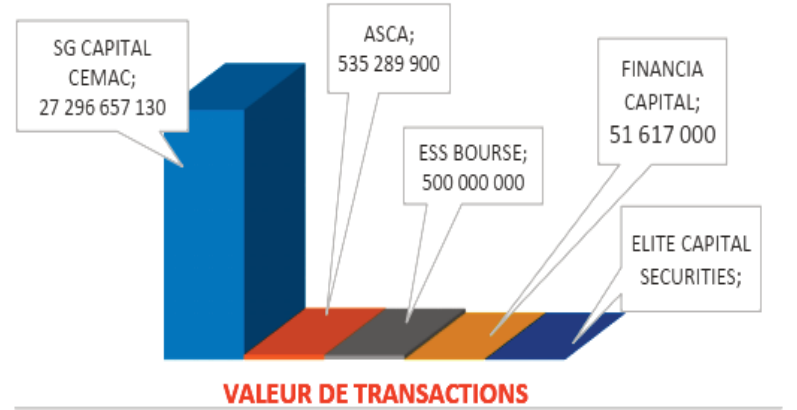
MARCHÉ DES OBLIGATIONS

- 21 transactions soit 25,61%
- 11 valeurs
- 1 568 119 titres
- 14 169 449 000 Fcfa soit
99,31%
- Encours moyen trimestriel
GXAF 1 256,85

PERFORMANCE DES SOCIÉTÉS DE BOURSE



RANG	SOCIETE DE BOURSE	NOMBRE DE TRANSACTIONS
1	SG CAPITAL CEMAC	41
2	FINANCIA CAPITAL	34
3	ELITE CAPITAL SECURITIES	30
4	AFRILAND BOURSE	11
5	EDC INVESTMENT	11
6	BGFIBOURSE	9
7	ASCA	8
8	AFRICA BRIGHT SA	5
9	USCA	5
10	AFG CAPITAL	3
11	CBC BOURSE	3
12	CCA BOURSE	2
13	ESS BOURSE	2
14	BANGE SOCIEDAD DE VALORES	0
15	BEKO CAPITAL ADVISORY	0
16	BEM	0
17	CBT BOURSE	0
18	CONTACTURER CAPITAL	0
19	DIGICAPITAL BOURSES.A	0
20	FEDHEN CAPITAL	0
21	HORUS INVESTMENT CAPITAL	0
22	LARCHER CAPITAL	0
23	LCB CAPITAL	0
24	PREMIUM CAPITAL	0



RANG	SOCIETE DE BOURSE	VALEUR DE TRANSACTIONS
1	SG CAPITAL CEMAC	27 296 657 130
2	ASCA	535 289 900
3	ESS BOURSE	500 000 000
4	FINANCIA CAPITAL	51 617 000
5	ELITE CAPITAL SECURITIES	47 658 500
6	AFRILAND BOURSE	25 044 500
7	BGFIBOURSE	22 925 000
8	AFG CAPITAL	22 362 560
9	USCA	13 075 190
10	AFRICA BRIGHT SA	9 597 000
11	EDC INVESTMENT	7 215 780
12	CBC BOURSE	4 208 400
13	CCA BOURSE	425 000
14	BANGE SOCIEDAD DE VALORES	0
15	BEKO CAPITAL ADVISORY	0
16	BEM	0
17	CBT BOURSE	0
18	CONTACTURER CAPITAL	0
19	DIGICAPITAL BOURSE S.A	0
20	FEDHEN CAPITAL	0
21	HORUS INVESTMENT CAPITAL	0
22	LARCHER CAPITAL	0
23	LCB CAPITAL	0
24	PREMIUM CAPITAL	0

OPCVM : CONSOLIDATION TRIMESTRIELLE AU 31/03/2024

Dénomination Fonds	Moyenne Trimestrielle VL	Performance Trimestrielle
FCP ATLANTIQUE PERFORMANCE	13 326,86	1,28%
FCP HARVEST LIQUIDITÉS	11 275,44	1,17%
FCP EVEREST FINANCE RENDEMENT	114 190,66	0,85%
FCP HARVEST ACTIONS CEMAC	112 918,30	0,94%
FCP HARVEST TRÉSORERIE	12 435,93	1,05%
FCP BGFIBank ATLAS	106 501,81	1,59%
FCP CRBC LONGEVITÉ	1 071 301,81	1,81%
FCP MAKEDA HORIZON	10 406,40	1,37%
FCP ESS CONFORT	11 040,00	1,25%
FCP ESS PROMO PME	10 838,00	1,14%
FCP ESS TRESO PRIVILEGE	10 911,00	1,09%
FCP CORRIDOR RENDEMENT	9 094,81	0,76%
FCP SOGEFIRST	10 025,00	0,64%
FCP ASCA LIQUIDITES	13 297,55	0,91%
FCP ASCA PATRIMOINE	14 151,26	0,97%
FCP ASCA HORIZON	13 048,08	1,03%
FCP CRBC PROSPERITE	11 950,04	1,33%
FCP Wafa ASSURANCE CEMAC	10 565,67	0,77%
FCP ECOBANK OBLIGATAIRE CEMAC	12 709,21	1,32%
FCP ECOBANK MONETAIRE CEMAC	1 036,95	1,10%
FCP L'ACM KIMIA	10 591,01	1,66%
FCP L'ACM PERFORMANCE	11 438,99	1,65%
FCP RAPEC	11 008,30	0,69%
FCP PERFORMANCE	10 666,44	1,53%
FCP CAP OBLIGATIONS	10 963,17	1,17%
FCP ABD KOMO	9 814,57	0,70%
FCP AB INVEST	11 394,64	1,31%
FCP AB CASH	11 292,87	1,18%
FCP AB DIVERSIFIE	10 197,68	1,36%
FCP AB AVENIR	1 086,64	2,17%
ENKO CAPITAL PALMARES	11 049,06	1,88%
FCP ELITE CAPITAL INVEST	NC	NC
FCP ELITE CAPITAL RECORD	NC	NC
FCP CCA PERFORMANCE	NC	NC

Légende :
SDB : Société de Bourse
OPCVM : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
VL : Valeur liquidative
FCP : Fonds communs de placement
NC : Non communiqué

COMMENTAIRES

ÉVOLUTION DE L'INDICE

Les fluctuations de l'indice BVMAC-ASI durant le T1 2024 sont portées principalement par les valeurs SAFA-CAM et SOCAPALM qui enregistrent de bons résultats financiers susceptibles d'aboutir à une distribution conséquente de dividende. Cette dynamique pourrait s'expliquer par la tendance haussière maintenue sur les matières premières exportées dans la CEMAC notamment des progressions de 25,8% et 8% sur les marchés de caoutchouc et de l'huile de palme.

(Source BEAC : NOTE SUR L'ÉVOLUTION DES COURS DES PRINCIPAUX PRODUITS DE BASE EXPORTÉS PAR LES PAYS DE LA CEMAC AU 1er TRIMESTRE 2024)

LES CHIFFRES CLÉS

L'animation du marché a été influencée singulièrement par les valeurs LA REGIONALE, SAFACAM et SOCAPAM sur le compartiment actions et les valeurs obligataires de la BDEAC « BDEAC3 » et de l'Etat du Cameroun « ECMR6 et ECMR9 » sur le compartiment obligations.

PERFORMANCE DES SDB

13 Sociétés de Bourse sur les 24 agréées ont fait bouger le marché, soit un taux d'activité en valeur relative de 54,17%. SG Capital tient la place de leader tant sur le nombre des transactions que sur le volume (montant). Toutefois, nous notons que la quasi moitié des SDB agréées n'ont pas transigées au cours de la période de référence.